

APPEL A PROJETS 2018

PROGRAMME LABELISÉ FONDATION ARC RECHERCHE CLINIQUE

Date limite de saisie en ligne des dossiers :

- Dossiers d'intention : Jeudi 11 janvier 2018 à midi
- Dossiers complets après présélection : Lundi 5 mars à midi

Site de soumissions : <http://gap.recherche-cancer.net>

Contact : subvention@fondation-arc.org

1. Contexte et objectifs

Dans le cadre de sa stratégie scientifique et de sa politique de structuration des équipes et projets de recherche en cancérologie, la Fondation ARC attache une importance particulière à la mise en œuvre des « Programmes labellisés Fondation ARC ».

Chaque année depuis plus de 10 ans, le Conseil d'administration de la Fondation ARC, vote le soutien à une douzaine de nouveaux programmes labellisés d'excellence pouvant être menés par des consortiums incluant jusqu'à 5 équipes de recherche.

Un volet spécifique de l'appel à projets, appelé « Programme Labellisé Fondation ARC - recherche clinique », a été créé en 2016 afin d'apporter une expertise et un soutien plus adaptés à ce domaine de recherche et d'accélérer ainsi le développement d'une recherche clinique innovante et ambitieuse en cancérologie sur le territoire français.

La subvention attribuée sera comprise entre 50 000 euros et 150 000 euros par an pendant 3 ans afin d'apporter un soutien significatif à des projets de qualité qui aboutiront à une meilleure compréhension et à une meilleure prise en charge des cancers.

Par cet appel à projets, la Fondation ARC souhaite notamment faire émerger :

- **des études cliniques** (à visée préventive, diagnostique, pronostique ou encore thérapeutique) ;
- **des études ancillaires** s'appuyant sur des essais cliniques (terminés, en cours ou démarrant au plus tard le 24 Avril 2018, date du Conseil scientifique de la Fondation).

Les programmes proposés peuvent être issus de tout laboratoire de recherche publique et relever de tous les domaines et disciplines participant à la lutte contre le cancer.

Ne rentrent pas dans le champ de cet appel à projets :

- les programmes relevant des sciences humaines et sociales, les études épidémiologiques et les programmes de recherche translationnelle s'ils ne sont pas adossés à un essai clinique ;
- les programmes uniquement centrés sur la constitution ou l'entretien de cohortes ou sur l'établissement de collections biologiques.

Les projets soumis dans le cadre du présent appel à projets seront expertisés par les Commissions nationales thématiques et le Conseil scientifique.

La sélection des programmes sera menée en deux étapes : présélection sur dossier d'intention puis sélection finale sur dossier complet.

Compte tenu de la grande compétitivité de cet appel à projets, les programmes doivent s'appuyer sur une argumentation et des résultats préliminaires solides.

Il est recommandé, dès le dossier d'intention de faire ressortir les éléments suivants le cas échéant :

- détailler les aspects de méthodologie en apportant par exemple des détails sur la puissance de l'étude clinique dans le dossier et la participation éventuelle d'un méthodologiste, les principaux critères d'inclusions et de non inclusions... ;
- apporter des détails sur les co-financements des essais cliniques (acquis et sollicités). En cas de participation de partenaires industriels ou de réseaux de recherche, expliciter clairement leur contribution ;
- expliciter la provenance des éventuelles molécules utilisées.

2. Caractéristiques de l'appel à projets «Programme labellisé Fondation ARC - recherche clinique»

Critères d'éligibilité

- La demande doit être présentée dans le cadre d'un projet de recherche clinique¹ en cancérologie.
- Les demandes issues de membres d'équipes labellisées par un organisme caritatif sont éligibles si le projet déposé est différent du projet qui fait l'objet de la labellisation en cours et à venir (à justifier clairement).
- Les demandes issues d'équipes bénéficiant du soutien d'un organisme public ou parapublic (EPST, INCa, ANR, PHRC, ERC...) ne seront examinées que si le Programme déposé est clairement différent et son périmètre précisément défini (à justifier). Des précisions pourront être demandées en cours d'expertise.
- La participation de partenaires étrangers dans le projet est possible dans la mesure où ceux-ci assurent leur propre financement.
- La participation de partenaires privés dans le projet est possible dans la mesure où ceux-ci assurent leur propre financement.
- Les demandes de financement centrées exclusivement sur la constitution ou l'entretien de cohortes ou l'établissement de collections biologiques ne sont pas éligibles.
- Les études ancillaires devront s'appuyer sur des essais cliniques démarrant au plus tard le 24 avril 2018.

Critères de recevabilité

- Les dossiers doivent être complets et validés dans les délais sur Internet à la page : <http://gap.recherche-cancer.net>.
- Sauf indication spécifique, le projet doit être rédigé en anglais.
- La demande doit être présentée au nom **d'un seul porteur de projet**, qui sera le coordinateur reconnu par les équipes participantes (5 équipes maximum incluant celle du porteur), et qui s'engage à s'investir pleinement dans la mise en place et le suivi du projet (au minimum 30 % de son temps de recherche).
- Le porteur de projet doit occuper un poste titulaire permanent dans un établissement hospitalier, universitaire ou de recherche français.

¹ Les demandes relevant d'autres approches devront être présentées dans le cadre de l'appel à projets « Programme Labellisé Fondation ARC »

- **Le porteur de projet** ne peut déposer **qu'une seule demande** et **ne peut participer à d'autres demandes** dans le cadre du présent appel à projets (incluant également les demandes de Programmes Labellisés Fondation ARC).
- **Le responsable d'une équipe associée** à un Programme labellisé **ne peut participer à d'autres demandes** dans le cadre du présent appel à projets (incluant également les demandes de Programmes Labellisés Fondation ARC). Il est demandé au porteur de projet de s'assurer que les équipes associées ne participent pas à une autre demande.
- Chacune des équipes associées doit appartenir à l'un des organismes français suivants :
 - organisme public de recherche (université, EPST, EPIC, etc.) ;
 - organisation à but non lucratif (associations, fondations, etc.) ;
 - établissement de santé public ou privé à but non lucratif (CHU, CH, CRLCC, etc.).
- Toute subvention Projet ARC ou Programme labellisé Fondation ARC précédemment attribuée au porteur de projet devra être arrivée à échéance au plus tard 6 mois suivant la notification de la nouvelle subvention (soit au plus tard en octobre 2018).
- Toute subvention précédemment attribuée par la Fondation ARC en lien avec la présente demande devra faire l'objet d'un rapport d'activité dans le dossier complet de la présente demande.
- **Pourcentage du temps de recherche à consacrer au projet :**
 - par le porteur du projet : au moins 30 % de son temps de recherche ;
 - il est recommandé que dans chaque équipe impliquée, au moins un acteur consacre l'essentiel de son activité de recherche au projet.

Les dossiers ne respectant pas les critères de recevabilité ne seront pas expertisés.

3. Modalités de financement

- La durée de la subvention est de 36 mois : la date d'échéance correspond à la date de décision du financement par le Conseil d'administration de la Fondation ARC + 36 mois.
- Le montant de la subvention est compris entre 50 000 et 150 000 euros par an (soit 150 000 à 450 000 euros pour 36 mois).
- Le montant de la subvention s'entend hors taxes pour la TVA récupérable par l'organisme gestionnaire.
- La subvention fait l'objet de versements annuels à l'organisme gestionnaire selon les modalités stipulées dans la lettre de notification d'attribution du financement.
- Les fonds de recherche font l'objet de transferts auprès de l'organisme gestionnaire dont dépend le porteur de projet. Le porteur de projet peut disposer de ces fonds pendant toute la durée de la subvention et au plus tard jusqu'à la date d'échéance. D'une manière générale, les procédures suivies sont celles de l'organisme gestionnaire. Ce dernier s'engage à transmettre à la Fondation ARC un compte rendu financier, au plus tard deux mois après la date d'échéance de la subvention.
- À défaut d'engagement des fonds à ladite date d'échéance, les fonds alloués à l'organisme gestionnaire seront remis à la disposition de la Fondation ARC.
- **La subvention est destinée à financer :**
 - des frais de personnel pour des techniciens, des ingénieurs ou des attachés de recherche clinique, d'enquêteurs ou d'autres professionnels (*le type de recrutement, les ETP et le coût par recrutement seront à détailler dans le dossier*).
La subvention comprend la prise en charge du salaire brut et des cotisations patronales pour une durée ne pouvant pas dépasser la date d'échéance de la subvention ;
 - des frais de fonctionnement incluant les consommables, les frais de publication des résultats du Programme, la promotion académique de l'essai (démarches administratives d'ouverture de l'essai, assurance, création de CR, monitoring, etc.), les tests biologiques

(biomarqueurs, imagerie...) et pharmacocinétiques associés. Les éventuels surcoûts hospitaliers devront être détaillés et seront évalués au cas par cas ;

- des petits équipements d'un coût unitaire maximum de 30 k€ TTC ;
- des équipements classiques d'un coût unitaire compris entre 30 et 130 k€ TTC.
Le montant total demandé en équipements classiques est plafonné à 130 k€ et ne doit pas justifier à lui seul la demande de financement de l'équipe ;
- des frais de mission (travaux d'acquisition sur le terrain, participation à des colloques et des congrès, réunions du consortium).
Le montant total est plafonné à 8 % de la demande financière, sauf justification particulière dans le dossier soumis aux instances scientifiques pour décision.

▪ **Dépenses exclues :**

- salaires d'étudiants en Master 2, de doctorants, de post-doctorants, gratifications de stage et vacations ;
- frais de maintenance, de réparation, dotations aux amortissements ;
- organisation de congrès ;
- matériel et fournitures de bureau, abonnements et cotisations diverses ;
- frais de gestion de l'organisme gestionnaire et d'hébergement.

Les acquisitions d'ordinateurs, d'accessoires et de logiciels divers ne seront prises en charge que lorsqu'elles auront été justifiées dans la demande de subvention.

4. Sélection des projets

Procédure de sélection

Tous les dossiers de candidature recevables sont expertisés dans le respect de la procédure de prévention et de gestion des liens d'intérêts établis par la Fondation ARC.

La sélection des projets se fait en trois étapes :

- 1/ Les dossiers d'intention sont expertisés par le Conseil scientifique pour une étape de présélection.
- 2/ Les porteurs de projet des dossiers présélectionnés sont invités à établir un dossier de candidature complet, qui est soumis à l'expertise par les Commissions scientifiques compétentes.
- 3/ Les dossiers classés sont soumis au Conseil scientifique pour l'établissement d'une liste finale inter-commissions. Cette liste est proposée au Conseil d'administration de la Fondation ARC pour décision de financement.

Critères d'expertise

La sélection des dossiers est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- Le respect des critères d'éligibilité.
- La qualité scientifique du projet : originalité ; pertinence de la question posée en cancérologie ; positionnement national et international ; impact scientifique et médical potentiel ; qualité des résultats préliminaires.
- La construction du projet : clarté des objectifs et de leurs critères d'évaluation ; qualité de la méthodologie ; analyse statistique ; critères d'inclusion et d'exclusion ; compétences et capacité de recrutement des centres participants ; pertinence des technologies utilisées ; organisation du projet et moyens mis en œuvre ; crédibilité de l'échéancier.
- Le consortium / l'environnement scientifique : compétences de l'équipe du porteur de projet et de(s) équipe(s) associées le cas échéant ; cohérence et complémentarité entre les équipes

associées le cas échéant ; qualité et faisabilité du plan de travail ; capacité du porteur de projet à gérer le projet ; environnement scientifique et technologique.

- Les aspects éthiques (le cas échéant) : pertinence de la méthodologie concernant la sécurité ; engagement du promoteur à s'assurer que l'étude se déroule selon les bonnes pratiques cliniques.
- La demande budgétaire : adéquation de la demande financière au projet scientifique ; recrutement de personnel (pertinence pour le projet, profil(s) proposé(s), montants et durée des contrats, etc.) ; pertinence de l'équipement demandé ; pertinence des frais de mission et des frais de fonctionnement.

5. Conditions d'application

Suivi et évaluation des projets financés

Les programmes soutenus par la Fondation ARC dans le cadre de cet appel à projets feront l'objet d'un suivi scientifique annuel.

Au terme de la période de financement un rapport scientifique et un rapport financier finaux seront demandés. La rédaction du rapport scientifique s'appuiera sur une trame fournie par la direction scientifique de la Fondation ARC. Sur la base de ce rapport, le Conseil scientifique conduira une évaluation de l'ensemble des programmes arrivés à échéance.

Règles de communication

Les membres des équipes financées par la Fondation ARC (équipe du porteur de projet et équipes partenaires le cas échéant) s'engagent formellement à communiquer sur le soutien de la Fondation ARC quels que soient les autres organismes soutenant les recherches et/ou équipes de l'ensemble du laboratoire. Le soutien de la Fondation ARC peut notamment être indiqué sur le site Internet de(s) équipe(s) et/ou des chercheurs impliqués dans le projet.

Toute action de communication concernant les travaux issus du projet de recherche financé devra obligatoirement mentionner la participation financière de la Fondation ARC.

On entend par action de communication toute publication ou communication relative au Programme destinée aux médias, quel qu'en soit le support (notamment : communiqués de presse, conférences de presse, salons ou congrès, plaquettes, affiches, posters, vidéos...), pour l'information du grand public ou des professionnels (colloques scientifiques, congrès scientifiques, revues et publications scientifiques...).

Les publications issues des projets financés par la Fondation ARC devront citer le financement dans les remerciements : «This work has been supported by the Fondation ARC pour la recherche sur le cancer (grant n°xxx)».

Le « résumé grand public », constitutif du dossier complet, est essentiel pour que les donateurs qui participent au financement des projets soient informés des avancées actuelles de la recherche en cancérologie. Il pourra être utilisé par la Fondation ARC dans des actions de communication visant le grand public.

6. Calendrier

- Ouverture de l'appel à projets (dossier d'intention) : 10 novembre 2017
 - Date limite de dépôt des dossiers d'intention : 11 janvier 2018 à midi
 - Notification de la présélection au porteur du projet par e-mail (à l'adresse e-mail indiquée dans le dossier de candidature) : 21 février 2018
 - Date limite de dépôt des dossiers complets : 5 mars 2018 à midi
 - Notification des résultats au porteur du projet et à l'organisme gestionnaire par email (aux adresses e-mail indiquées dans le dossier de candidature) : fin mai 2018
 - Affichage de la liste des projets retenus sur le site de la Fondation ARC : fin mai 2018
- Versement des fonds à l'organisme gestionnaire selon l'échéancier défini dans les conditions générales : automne 2018

7. Modalités de soumission

- Le dossier de candidature, comprenant l'ensemble des éléments nécessaires à l'évaluation scientifique et technique du projet, devra être établi suivant la présente notice et rempli sur la plateforme Internet de la Fondation ARC accessible à l'adresse suivante :

<http://gap.recherche-cancer.net>

Au plus tard les 11/01/2018 (dossier d'intention) et 05/03/2018 (dossier complet)

- Tant que le dossier n'est pas validé, il est possible d'y revenir autant de fois que nécessaire et ce, jusqu'à la date de clôture de l'appel à projets.
- Le dossier de candidature ne sera pris en compte qu'une fois validé par le candidat.
- À la validation du dossier en ligne, un accusé de réception sera adressé au candidat.

Attention, une fois validé, le dossier ne peut plus être modifié.

Cependant, jusqu'à la date du Conseil d'administration, le candidat a la possibilité de compléter son dossier en y ajoutant sous forme d'annexes les documents suivants :

- évolution des publications : publications acceptées ou en révision favorable (joindre la lettre de l'éditeur et l'accusé de réception) ;
- changement de situation administrative : obtention d'un financement concomitant d'un autre organisme.

Pour toute information complémentaire :

subvention@fondation-arc.org

FONDATION ARC POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER

Direction Scientifique

9 rue Guy Môquet

BP 90003

94803 VILLEJUIF CEDEX

8. ANNEXE : ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CANDIDATURE

A saisir sur internet <http://gap.recherche-cancer.net>

Le nombre de caractères indiqués ci-dessous est un nombre *maximum*, espaces *NON* compris

Le dossier doit obligatoirement être présenté en anglais.

Seuls sont impérativement rédigés en français : le titre du projet et la fiche-résumé grand public.

DOSSIER D'INTENTION

Résumé dossier

- Titre du projet en français*
- Titre du projet en anglais*

Résumé du projet scientifique

- Titre du projet en français*
- Titre du projet en anglais*
- Résumé du projet de recherche* (contexte et hypothèse, méthodologie, descriptif, résultats attendus, etc.) (1 200 caractères)
- Principales publications du porteur du projet au cours des 5 dernières années* (5 000 caractères)
Liste restreinte si possible au domaine de la présente demande (en chronologie inverse, au format MEDLINE: nom du responsable souligné, titre développé) (5 000 caractères)
- Téléchargement des publications (chaque fichier doit être au format pdf d'une taille inférieure à 5Mo). *Pour les publications sous presse, joindre obligatoirement la copie de la lettre de l'éditeur*

Porteur du projet

- Nom du porteur et affiliation*
- Lieu d'exercice*

Equipe(s)

Pour chaque équipe (5 équipes maximum)

- Nom du porteur et affiliation*
- Pourcentage de temps consacré au projet* (% du temps de recherche – voir critères d'éligibilités)
- Lieu d'exercice*
- Directeur du laboratoire*
- Responsable de l'équipe (si différent du porteur du projet)
- Personnel impliqué dans le projet (autre que le porteur de projet et/ou le responsable d'équipe)* *Nom – statut – affiliation principale - % du temps de recherche consacré au projet – (voir critères d'éligibilités)*
- Personnel à recruter (faisant l'objet de la présente demande) : *Statut – année de prise d'effet – durée du CDD - % du temps de recherche consacré au projet – (voir critères d'éligibilités)*
- Joindre l'organigramme complet de l'équipe* (Fichier au format pdf d'une taille inférieure à 3Mo)

Identification scientifique

- Classifications CSOⁱⁱ associées au projet de recherche*
- Thématiques et disciplines associées/associables au projet de recherche*
- Mots-clés*
- Localisations cancéreuses associées/associables au projet de recherche*
- Modèle(s) d'étude*
- Techniques utilisées dans le projet*

Projet scientifique

- Bref descriptif du projet scientifique et des résultats attendus* (11 000 caractères)
Le projet scientifique sera détaillé en étape 2 (Dossier complet) mais doit d'ores et déjà faire paraître les parties suivantes : problématiques, hypothèses, objectifs, méthodologie, résultats attendus, pertinence en cancérologie, plan de réalisation du projet.

Si le texte nécessite des illustrations veuillez les agréger en un seul fichier image (jpeg, gif ou png) d'une taille inférieure à 3Mo.

Le format de l'image affichée sera de maximum 900 x 1500 pixels. Si vous décidez de télécharger une image avec des tailles supérieures, pensez à vérifier au niveau de l'aperçu si celle-ci est lisible.

Fiche de recherche clinique

- Le projet est-il un projet de recherche clinique interventionnelle ? Si oui précisez :
 - Type de l'essai*
 - Phase clinique*
 - L'essai clinique est-il randomisé ? *
 - L'essai clinique est-il à visée prospectif ou rétrospectif ?*
 - Visée du projet* (préventive / diagnostique/thérapeutique/pronostique/amélioration de la qualité de vie)
 - sujet du projet* (médicament(s)/immunothérapie vaccinothérapie/chirurgie / greffe / imagerie / radiothérapie / dispositif médical/recherche en soins courants/ autre : préciser)
 - Groupe d'âge de la population étudiée*
 - Etat de l'essai*
- Etablissement promoteur de l'essai clinique* (Etablissement ; adresse ; représentant légal)
- Investigateur principal / coordinateur de l'essai clinique*
- Agenda de l'essai clinique

- Les Pièces jointes (documents à fournir, lorsque déjà disponibles)
 - Protocole de l'essai clinique tel que soumis aux autorités compétentes (si le protocole finalisé n'est pas encore disponible, fournir la version la plus avancée possible)*
 - Copie de l'autorisation de l'ANSM
 - Copie de l'avis favorable du CPP (Comité de Protection des Personnes)*
 - Copie du formulaire d'information de consentement éclairé
 - Copie de l'attestation d'engagement de l'organisme promoteur
 - Copie de l'attestation d'assurance du promoteur

Demande financière

- Coût total du projet*
- Participation demandée à la Fondation ARC *
- Chiffrez et détaillez la demande financière sur 36 mois*:
 - frais de fonctionnement (5 000 caractères)
 - petit équipement (5 000 caractères)
 - équipement classique (*Coût unitaire compris entre 30 et 130 K€ TTC*) (5 000 caractères)
 - frais de personnel (5 000 caractères)
 - frais de mission (5 000 caractères)
- Ventilation de la demande par équipe*

Experts recusés

Vous avez la possibilité de récuser jusqu'à 3 experts (français ou étranger)

- Nom et lieu d'exercice (*champs obligatoires pour chaque expert renseigné*)

Validation du dossier

Validation définitive du dossier

DOSSIER COMPLET après présélection du dossier d'intention

Les informations indiquées dans le dossier d'intention ne sont plus à saisir.

> En gris les informations reprises du dossier d'intention

> En noir les nouvelles informations demandées dans le dossier complet

Les publications et les cofinancements demandés ou obtenus sont à actualiser obligatoirement.

Vous avez la possibilité de mettre à jour la demande financière dans la limite des montants totaux indiqués dans le dossier d'intention pour chaque type de dépense (fonctionnement, personnel etc.). Toute modification doit être argumentée.

Le nombre de caractères indiqués ci-dessous est un nombre maximum, espaces NON compris

Le dossier doit obligatoirement être présenté en anglais.

Seuls sont impérativement rédigés en français : le titre du projet et la fiche-résumé grand public.

Résumé dossier

- Titre du projet en français*
- Titre du projet en anglais*

Résumé du projet scientifique

- Titre du projet en français*
- Titre du projet en anglais*
- Résumé du projet de recherche* (contexte et hypothèse, méthodologie, descriptif, résultats attendus, etc.) (1 200 caractères)
- Principales publications du porteur du projet au cours des 5 dernières années* (5 000 caractères)
Liste restreinte si possible au domaine de la présente demande (en chronologie inverse, au format MEDLINEⁱ nom du responsable souligné, titre développé) (5 000 caractères)
- Téléchargement des publications (chaque fichier doit être au format pdf d'une taille inférieure à 5Mo). *Pour les publications sous presse, joindre obligatoirement la copie de la lettre de l'éditeur*

Fiche résumé grand public (page à remplir obligatoirement en français)

- Titre de projet vulgarisé publiable sur tout support de communication* (500 caractères)
- Contexte de la recherche* (2 000 caractères)
- Résumé de la recherche* (1 200 caractères)
- Enjeux en matière de cancérologie et de santé publique* (500 caractères)

En cas de financement, la "Fiche résumé grand public" pourra être utilisée par la Fondation ARC dans des actions visant le grand public, les donateurs ou les abonnés aux différents supports de communication de la Fondation ARC.

Porteur du projet

- Nom du porteur et affiliation*
- Lieu d'exercice

Equipe(s)

Pour chaque équipe (5 équipes maximum)

- Nom du porteur et affiliation*
- Pourcentage de temps consacré au projet* (% du temps de recherche – voir critères d'éligibilités)
- Curriculum vitae du porteur de projet* (5 000 caractères)
- Lieu d'exercice*
- Directeur du laboratoire*
- Responsable de l'équipe (si différent du porteur du projet)
- Curriculum vitae du responsable de l'équipe (si différent du porteur de projet) (5 000 caractères)
- Personnel impliqué dans le projet (autre que le porteur de projet et/ou le responsable d'équipe)* Nom – statut – affiliation principale - % du temps de recherche consacré au projet – (voir critères d'éligibilités)

- Personnel à recruter (faisant l'objet de la présente demande) : Statut – année de prise d'effet – durée du CDD - % du temps de recherche consacré au projet – (voir critères d'éligibilités)
- Joindre l'organigramme complet de l'équipe* (Fichier au format pdf d'une taille inférieure à 3Mo)
- Positionnement de l'équipe dans ses laboratoires, unité et département (5 000 caractères)
- Environnement technique relatif au projet (plateaux techniques, ressources biologiques, etc.) (5 000 caractères)
- Antériorité des collaborations avec les autres équipes associées participant au Programme labellisé (si pertinent) (3 000 caractères)
- Collaboration(s) avec d'autres équipes/laboratoires français ou étrangers (si pertinent) (2 000 caractères)
- 5 Publicationsⁱ majeures de l'équipe au cours des 5 dernières années* (5 000 caractères)
Téléchargement des 5 publications (chaque fichier doit être au format pdf d'une taille inférieure à 5Mo).

Identification scientifique

- Classifications CSOⁱⁱ associées au projet de recherche*
- Thématiques et disciplines associées/associables au projet de recherche*
- Mots-clés*
- Localisations cancéreuses associées/associables au projet de recherche*
- Modèle(s) d'étude*
- Techniques utilisées dans le projet*

Dossier scientifique

- Problématique, hypothèse(s) et objectif(s) du projet* (25 000 caractères)
Si le texte nécessite des illustrations veuillez les agréger en un seul fichier image (jpeg, gif ou png) d'une taille inférieure à 3Mo
- Positionnement du projet dans le contexte des connaissances actuelles* (5 000 caractères)
- Description détaillée de la méthodologie et des techniques mises en œuvre* (5 000 caractères)
Si le texte nécessite des illustrations veuillez les agréger en un seul fichier image (jpeg, gif ou png) d'une taille inférieure à 3Mo
- Résultats attendus, applications potentielles, pertinence en cancérologie* (5 000 caractères)
- Bibliographie : 25 à 30 références maximum* (au format MEDLINEⁱ ; nom du porteur souligné) (10 000 caractères)
- Plan de réalisation du projet* (2 000 caractères)
*Détailler le calendrier prévisionnel et les modalités de coordination du projet.
Le cas échéant, présenter le rôle de chaque équipe et la valeur ajoutée de la coopération*
- Personnel à financer dans le cadre de la demande : descriptif équipe par équipe du rôle de chaque personne recrutée dans le projet (le cas échéant)* (2 000 caractères)
- Demande d'équipement(s) classique(s) d'un coût unitaire compris entre 30 et 130 K€ TTC, (le cas échéant)* :
 - Justification pour la réalisation du projet scientifique (3 000 caractères)
 - Développements technologiques potentiels associés (3 000 caractères)
 - Calendrier prévisionnel d'achat (3 000 caractères)

Fiche de recherche clinique

- Le projet est-il un projet de recherche clinique interventionnelle Si oui précisez :
 - Type de l'essai*
 - Phase clinique*
 - L'essai clinique est-il randomisé ? *
 - L'essai clinique est-il à visée prospectif ou rétrospectif ?*
 - Visée du projet* (préventive / diagnostique / thérapeutique / pronostique / amélioration de la qualité de vie)
 - sujet du projet* (médicament(s)/immunothérapie vaccinothérapie/chirurgie / greffe / imagerie / radiothérapie / dispositif médical/recherche en soins courants/ autre : préciser)
 - Groupe d'âge de la population étudiée*
 - Etat de l'essai*

- Etablissement promoteur de l'essai clinique* (Etablissement ; adresse ; représentant légal)
- Investigateur principal / coordinateur de l'essai clinique*
- Agenda de l'essai clinique
- Les Pièces jointes (documents à fournir, lorsque déjà disponibles)
 - Protocole de l'essai clinique tel que soumis aux autorités compétentes (si le protocole finalisé n'est pas encore disponible, fournir la version la plus avancée possible)*
 - Copie de l'autorisation de l'ANSM
 - Copie de l'avis favorable du CPP (Comité de Protection des Personnes)*
 - Copie du formulaire d'information de consentement éclairé
 - Copie de l'attestation d'engagement de l'organisme promoteur
 - Copie de l'attestation d'assurance du promoteur

Organisme gestionnaire des fonds

- L'organisme est-il soumis à la TVA ?*
- Coordonnées de l'organisme gestionnaire des fonds* et son représentant légal*

Demande financière

- Coût total du projet*
- Participation demandée à la Fondation ARC*
- Chiffrez et détaillez la demande financière sur 36 mois :
 - frais de fonctionnement (5 000 caractères)
 - petit équipement (5 000 caractères)
 - équipement classique (*Coût unitaire compris entre 30 et 130 K€ TTC*) (5 000 caractères)
 - frais de personnel (5 000 caractères)
 - frais de mission (5 000 caractères)
- Ventilation de la demande par équipe* (le cas échéant)

Autres financements

- Cette demande a-t-elle déjà été présentée à la Fondation ARC ?*
Si oui, indiquez le titre du projet, le nom du candidat, le montant demandé et la date.
- Cette demande est-elle présentée également à d'autres organismes ?*
Si oui, indiquez le titre du projet, le nom du candidat, le montant demandé et la date.
En cas de demande de labellisation par un organisme caritatif déposée par un membre d'une des équipes participant au projet, explicitement ce qui distingue les 2 projets en précisant le titre du projet à labelliser (700 caractères)*
- D'autres financements (en cours) ont-ils été accordés par la Fondation ARC au laboratoire et/ou à l'équipe ?*
Si oui, indiquez le titre du projet, le nom du candidat, le montant demandé et la date.
- D'autres financements (en cours) ont-ils été accordés par d'autres organismes au laboratoire et/ou à l'équipe ?*
Si oui, indiquez le titre du projet, le nom du candidat, le montant demandé et la date.
En cas de labellisation par un organisme caritatif obtenue par un membre d'une des équipes participant au projet, explicitement ce qui distingue les 2 projets en précisant le titre du projet labellisé (700 caractères)*
- Le porteur du projet a-t-il déjà obtenu une subvention de la Fondation ARC (Subvention Fixe, Subvention Libre, Projet Fondation ARC ou Programme Fondation ARC) ?*
Si oui, indiquez le titre du projet, le nom du candidat, le montant et la date.

Experts récusés

Vous avez la possibilité de récuser jusqu'à 3 experts (français ou étranger)

- Nom et lieu d'exercice (*champs obligatoires pour chaque expert renseigné*)

Experts proposés

Vous avez la possibilité de proposer jusqu'à 3 experts (français ou étranger)

- Nom et lieu d'exercice (*champs obligatoires pour chaque expert renseigné*)

Rapport d'activité (si le porteur a déjà bénéficié d'une subvention de la Fondation ARC en lien avec la présente demande)

- Type de financement* : montant, date et durée
- Titre du projet en français * (200 caractères)
- Objectifs du projet* (1 300 caractères)
- Réalisation de ces objectifs* (3 000 caractères)
- Liste des publicationsⁱ issues du projet de recherche* (2 000 caractères)
- Téléchargement de 5 publications (chaque fichier doit être au format pdf d'une taille inférieure à 5Mo).
Pour les publications sous presse, joindre obligatoirement la copie de la lettre de l'éditeur.
- Autres communications liées au projet* (500 caractères)
- Commentaires

Validation du dossier

Validation définitive du dossier

*** saisie obligatoire**

ⁱ Il s'agit du format le plus couramment utilisé lors des consultations de la base de données MEDLINE.

Pour Pubmed c'est le format « summary text » : **tous les auteurs, titre, journal, année, volume et pages**

ⁱⁱ Pour plus d'information sur la classification CSO voir <https://www.icrpartnership.org/CSO.cfm>